

Mairie  
Avenue Gallieni  
31440 Saint-Béat

☎ 06 51 36 52 61

Courriel : [contact@vivreenvalleedesaintbeat.org](mailto:contact@vivreenvalleedesaintbeat.org)

<http://vivreenvalleedesaintbeat.org/>  
<https://www.facebook.com/vivreenvalleedesaintbeat/>

SIRET : 820 848 166 00014

à Madame la Sous-préfète  
de Saint-Gaudens

Madame la Sous-préfète,

Nous vous remercions de votre courrier du 11 juin en réponse à nos demandes. Nous acceptons bien volontiers votre proposition d'une future rencontre à l'automne prochain. Toutefois, nous souhaitons revenir sur plusieurs points qui nous semblent devoir être précisés, car nous avons l'intention d'organiser une réunion publique d'information et de débats au cours de l'été sur Saint-Béat.

- Donneur d'ordre : Nous nous étonnons que la Dreal ait attendu aussi longtemps pour ouvrir ce marché alors qu'il y a plus d'un an qu'elle a connaissance de cette obligation (vous nous en aviez vous-même informés en mars 2017 lors de notre rencontre à la mairie de St-Béat). De plus, nous ne comprenons pas que la réorganisation des services de l'État puisse entraîner un passage de responsabilités d'un organisme public – la DIRSO - au secteur privé, de surcroît sur un projet en cours de réalisation. Enfin, nous imaginons facilement que ce transfert se traduira en terme de coûts et de délais supplémentaires dans la mesure où il n'était pas prévu. Sur tous ces points, nous souhaitons être davantage éclairés.
- Dans le dossier de presse diffusé par la préfecture à l'occasion de l'inauguration du tunnel, il est écrit : "*La mise en service de la section sud Lez est prévue à l'horizon 2024, sous réserve de l'affectation des crédits.*" Cette formulation est bien en retrait par rapport aux termes de votre courrier dans lequel vous confirmez un montant global définitif de 142 M€ et une répartition entre financeurs assurés. Qu'en est-il de façon très précise ? Ce qui nous amène à renouveler notre demande de communication de documents comptables, plans de financement, engagements concrets des diverses sources budgétaires (État, région, département) garantissant ce financement. Ce qui nous permettrait de mieux comprendre.
- De même, nous souhaitons disposer enfin d'un descriptif précis, daté et détaillé des raisons techniques qui ont amené à considérer la section sud du projet initial comme devant être nécessairement abandonnée. De surcroît, nous n'arrivons toujours pas à comprendre pourquoi les travaux sur cette section n'ont jamais été entamés, hormis le viaduc d'Arlos. Pourtant, sur ces 2,5 km, la plus grande partie aurait pu être menée à terme depuis longtemps, d'autant que le financement est annoncé comme garanti. Nous demandons donc que nous soient communiqués tous documents explicatifs qui nous permettront de comprendre le déroulé des réflexions, à savoir :
  - Un projet de déviation qui devait être complètement terminé en 2016 pour un coût total de 105 M€.

- En 2015, l'administration et les élus annoncent, sans explication ni justification crédible, une ouverture partielle et provisoire pour 2017 (elle sera effective en avril 2018) et définitive en 2019 (en tout état de cause avant 2020, fin du PER). L'addition s'est corsée de 23 M€ .

Ces chiffres sont confirmés publiquement en juillet 2016.

- Les mêmes responsables, 8 mois plus tard, en mars 2017, lors de notre rencontre, ajoutent 5 années au chantier (2024) et 14 M€ à la facture qui passe à 142 M€ (soit un dérapage de 35 % !).

- Nous renouvelons notre demande d'un calendrier précis des travaux restant à réaliser (détails des tranches, montants, délais, ...).
- Concernant l'exposition de certaines habitations aux vibrations, nous constatons qu'un point zéro aurait dû être fait et ne l'a pas été. Certains de nos adhérents concernés s'inquiètent de savoir comment ils pourront se défendre si des dégradations étaient constatées.
- Pour ce qui est de la mise en place d'isolations phoniques, nous renouvelons notre demande que l'ensemble des riverains puissent en bénéficier – et non seulement les nouveaux impactés. Le contraire serait constitutif d'une mesure d'inégalité de traitement des citoyens.
- Nous renouvelons également notre demande d'être destinataires directement des comptes-rendus des futures mesures qui seront réalisées, tant pour ce qui est des vibrations, sonores, de pollution, de contrôle du flux routier, que des différentes réunions de concertations et d'information.
- Depuis l'ouverture du tunnel et de la variante à la déviation, nous avons ouvert sur notre site internet un registre accessible à tout un chacun afin d'y porter des remarques, observations, suggestions. Nous vous le faisons parvenir en pièce jointe. Vous pourrez constater qu'il comporte un certain nombre de remarques « de bon sens » qui pour leur grande majorité réclament d'être prises en compte ou a minima de recevoir des réponses. Nous sommes évidemment prêts à en débattre avec les services gestionnaires concernés.
- Enfin, nous profitons de ce courrier pour aborder à nouveau le problème de la gestion des risques de crues, notamment pour ce qui est de la Garonne. Nous sollicitons l'organisation d'une réunion de travail regroupant les différents partenaires concernés sans oublier bien sûr les instances espagnoles avec lesquelles un partenariat s'avère incontournable sur ce sujet. Les événements récents du 8 mai et du 13 juin justifient l'urgence d'une telle réunion que nous vous demandons d'initier.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Sous-préfète, l'expression de nos sincères salutations.

*Pour le collectif d'animation,*

*Dominique Boutonnet*



*Philippe Gimenez*



*Philippe Prax*



Copies à :

- Monsieur Alain Castel, président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises
- Madame Carole Delga, présidente de la Région Occitanie
- Monsieur Alain Frisoni, maire de Saint-Béat
- Monsieur Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne